

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20230321-202317D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois

En exercice : 9

Le 21 mars à 20 heures 00

Présent : 7

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 7

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle,  
Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/03/2023

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR adjointe, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, conseillers municipaux.**Excusé :** Mr Laurent GRIOT**Absent :** Mr Jérôme VRAY**Secrétaire de séance :** Mme Cindy CHARLES**Objet : Vote du Compte Administratif CHAUFFERIE 2022****Hors de la présence de Madame Christelle MASSON, Maire,**

Sous la présidence de Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 pour la chaufferie qui s'établit ainsi :

	EXPLOITAITON
Dépenses	23759.45
Recettes	20429.54
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3329.91</b>
Excédent antérieur reporté	0
Déficit antérieur reporté	9692.35
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-13 022.26</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE, le Compte Administratif du budget chaufferie 2022
- AUTORISE Madame le Maire à signer toute pièce à intervenir

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 21 mars 2023

Le Maire

Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance

Mme Cindy CHARLES

